

- **Question écrite du 09/03/2020**

- **de FREDERIC André**
- **à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité**

Les communes du bassin de la Vesdre à savoir : Baelen, Chaudfontaine, Dison, Eupen, Limbourg, Olne, Pepinster, Raeren, Theux, Trooz et Verviers ont élaboré un projet qui consiste en la mise en place d'une voie verte dans la vallée de la Vesdre entre Raeren et Chaudfontaine.

Il s'agit d'un projet qui entre dans la philosophie de la Déclaration politique régionale de sorte qu'il vise à réduire l'utilisation de véhicules motorisés, encourager la mobilité douce et connecter les villes entre elles. Il permettrait de compléter et finaliser un réseau déjà existant et contribuerait de manière significative au tourisme et à l'économie des communes respectives.

Dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020, la SPI a déposé sa candidature dans le but d'obtenir des fonds pour mettre en œuvre ce projet. Cependant, elle n'a rien obtenu.

Le montant global du projet est estimé à 43 943 082,12 euros. Seule une somme de 4 000 000 d'euros a été dégagée par la Province de Liège pour permettre d'aménager la Vesdrienne. Or ce montant permet de couvrir uniquement les études du tracé. L'ASBL Région de Verviers - Conférence d'arrondissement des bourgmestres et du collège provincial a d'ailleurs interpellé Monsieur le Ministre aussi en ce début d'année 2020.

Je confirme également mon intérêt total pour ce dossier prioritaire du bassin de la Vesdre.

Quels moyens compte-t-il mettre en œuvre pour permettre à ce beau projet de voir le jour ?

Sous quelles formes et selon quel calendrier ?

- **Réponse du 27/03/2020**

- **de HENRY Philippe**

Au vu de la question, il apparaît pertinent d'éclaircir la situation et bien identifier les différents projets.

Le projet de la Vesdrienne correspond à la piste cyclo-piétonne qui reliera Liège – Verviers – Eupen – Allemagne en longeant la vallée de la Vesdre. D'où son nom.

Un second projet est porté par le SPW : à savoir la liaison cyclo piétonne entre Pepinster et Spa (L44a) en passant par Theux.

Il existe donc deux projets bien distincts et complémentaires avec l'entité de Pepinster comme « Carrefour cyclable ». Ces deux projets permettent de connecter des entités urbaines et correspondent effectivement aux objectifs de la DPR. Les élus locaux à travers l'ASBL Région de Verviers, la Direction des routes de Verviers, ainsi que les usagers du GRACQ à travers les réunions de concertation, que j'ai impulsées, confirment la priorité de ces aménagements.

Les montants repris au Plan Infra2 validé par le Gouvernement wallon en juin 2019 (et non par la Province comme mentionné) sont les suivants :

- Vesdrienne : 4.000.000 euros HTVA sur un besoin global estimé à 43.000.000 euros ;
- liaison Pepinster – Spa L44a : 3.000.000 euros HTVA sur un besoin global estimé à 10.250.000 euros.

La DPR du nouveau Gouvernement prévoit à présent, dans le cadre du Plan Infra, 400 millions supplémentaires pour les modes actifs et les transports.

Le Gouvernement se prononcera prochainement sur la version définitive du plan Infra 2. Toutefois, vu leur ampleur (notamment la Vesdrienne), il est peu probable que la totalité du tracé soit réalisée endéans les 4 ans. La priorité est de mettre en œuvre les tronçons entre pôles principaux.

Dès que l'ensemble des projets du plan Infra 2 seront confirmés par le Gouvernement, je demanderai que ces deux projets fassent l'objet d'une attention particulière dans le planning des priorités.